

DECOUVERTE D'UN VIDE SANITAIRE A LA PLATE-FORME (FREJUS)*

Le site de la Plate-Forme se trouve dans la partie orientale de la cité romaine de *Forum Julii* (Fréjus) (fig. 1), sur une butte naturelle marquée par une pente douce au nord-ouest et une dénivellation beaucoup plus marquée à l'ouest, à l'est, et surtout au sud.

Cette butte est longée à l'est par l'enceinte de la ville antique qui retourne vers l'ouest en formant un angle aigu. Au sud, un mur de soutènement au tracé non rectiligne, conservé dans sa partie orientale et effondré ailleurs, rejoint le rempart. Les côtés nord et ouest sont limités par deux murs qui se recoupent à l'ouest à angle droit. Au sud sont bâties cinq (peut-être six) galeries dont les voûtes sont partiellement effondrées. La Plate-Forme elle-même est occupée par une vaste construction orientée Nord-Nord-Ouest s'ordonnant autour d'une cour avec un grand bassin. Sous celui-ci se trouve une citerne voûtée (fig. 2).

Les fouilles anciennes

La quasi-totalité des vestiges a été dégagée grâce aux travaux successifs du comte de Villeneuve-Bargemont¹, d'Aubenas², de Donnadieu³, mais surtout grâce aux fouilles menées en 1960 et 1961 par Paul-Albert Février⁴.

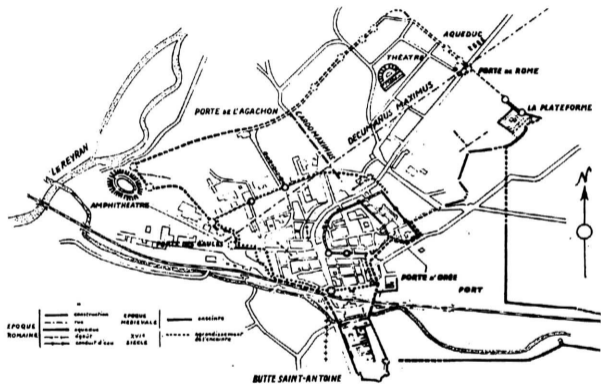
(*) Les photographies d'amphores sont de Philippe Foliot (Centre Camille-Jullian, C.N.R.S., Aix-en-Provence) ; nous remercions Mesdames Armelle Guilcher, Mireille Pagni (Service Archéologique Régional), Françoise Laurier (Centre Archéologique du Var) ; Monsieur Albert Conte (Service Archéologique Municipal de Fréjus), Monsieur l'Abbé Raymond Boyer (Centre Archéologique du Var), pour leur aide.

1. Chr. de VILLENEUVE-BARGEMONT, « Rapport présenté au nom de la commission chargée de diriger les fouilles faites à Fréjus », dans *Mémoires de la société agricole d'Agen*, t. II, 1812.

2. J.-A. AUBENAS, *Histoire de Fréjus, Forum Julii, ses antiquités, son port*, Fréjus, 1886, (réédition anastatique) Marseille, 1974.

3. A. DONNADIEU, *La Pompéi de la Provence, Fréjus, Forum Julii*, Paris, 1927.

4. P.-A. FEVRIER, « Fouilles à la Plate-Forme de Forum Julii (Fréjus, Var) en 1960 et 1961 », dans *Gallia*, 1962, p. 177-203.



Fréjus : plan de la ville ancienne.

Figure 1 : Fréjus, la Plate-Forme : plan de situation.

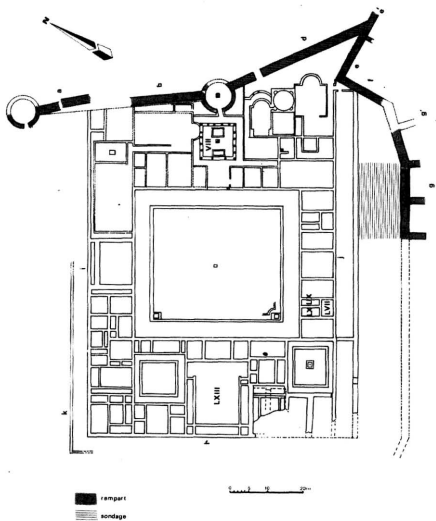


Figure 2 : Plan de la Plate-Forme d'après Paul-Albert Février.

Ce dernier, faisant table rase des diverses théories plus ou moins bien fondées de ses prédécesseurs, donne dans la publication de ses fouilles une interprétation et une datation des vestiges basées sur l'observation de la stratigraphie, l'étude du plan, des structures et du matériel archéologique. Voici succinctement les conclusions qu'il tire de son étude : « Contre l'enceinte, et après un certain temps, a été bâti un grand bâtiment à cour centrale dont la construction a entraîné de grands remblais pour établir sur la butte primitive un terre-plein artificiel. Sur cette butte, un habitat de potiers existait avant l'édification de la Plate-Forme... Les deux monuments de la butte Saint-Antoine et de la Plate-Forme sont d'époque augustéenne et ont été édifiés sur un site déjà habité... L'examen du plan de la Plate-Forme nous force à rejeter le terme de citadelle, car le monument n'a de valeur défensive que vers l'est, là où est l'enceinte de la cité ; ailleurs il n'en a aucune, son mur de façade au nord étant de 40 cm de large et les caves à l'ouest étant largement ouvertes. Les contreforts du mur sud le montrent bien... Cet édifice a été remanié, au moins partiellement jusqu'au II^e siècle. »

Pour démontrer l'antériorité du tronçon est de l'enceinte par rapport à l'implantation de la *domus*, Paul-Albert Février s'appuie sur la stratigraphie qui montre bien, au niveau de la cour VIII et de la tour B, que le sol de cette dernière est exhaussé au moment de la construction des bâtiments, et qu'elle leur est donc antérieure.

De même, matériel et stratigraphie démontrent que les pièces thermales qui se trouvent dans l'angle sud-est subissent d'importantes modifications au II^e siècle. C'est vers cette même époque que seraient construits d'autres thermes, situés dans l'angle est, en contrebas du rempart.

Au niveau des salles LVIII, LIX et LX, l'épais remblai apporté pour niveler la butte au moment de la construction des bâtiments de la Plate-Forme avaient recouvert un four de potier préexistant. C'est le matériel issu des niveaux anciens qui a, en grande partie, permis à Paul-Albert Février de dater les constructions principales de l'époque augustéenne.

Les fouilles de 1991

Alors que la Caisse des Monuments Historiques effectuait des travaux de restauration sur les vestiges, un changement impromptu intervenu dans le programme des opérations de consolidation du mur de soutènement sud a entraîné la destruction de couches archéologiques en place. Lors des terrassements effectués avec un engin mécanique, la tranchée de fondation du mur a été recoupée : à environ quatre mètres de profondeur, les ouvriers ont rencontré un lit d'amphores posées à l'envers, sans doute pour servir à l'assainissement du terrain à l'arrière du mur de soutènement. Une première intervention effectuée par le Conservateur du Musée a permis le sauvetage de 63 amphores.

Par la suite, la Direction des Antiquités décidait de fouiller la partie de la tranchée de fondation non encore touchée par les travaux. Les terrassements préparatoires, décapage, rampe d'accès et décaissement en arrière du mur de soutènement sur deux mètres de profondeur, avaient fait disparaître tout lien

stratigraphique entre le mur de soutènement et la *domus*. La seule intervention encore possible se situait sur la portion de tranchée de fondation restante : nous l'avons complétée par quelques observations sur les structures, et plus particulièrement celles ceinturant la Plate-Forme.

Description du mur de soutènement (g)

Le mur est conservé sur une trentaine de mètres de longueur et plus de huit mètres de hauteur : à l'ouest, au-delà de la fouille, il a totalement disparu ; vers l'est, il s'interrompt après un coude peu marqué. Le matériau employé est le grès local. Le mur qui le prolonge plus loin (f) et se rattache à angle droit au mur e, est d'une construction sensiblement différente, comme nous le verrons plus loin.

Le parement extérieur, très dégradé, est en petit appareil régulier. Quatre contreforts le soutenaient à l'extérieur. Le mur est construit en bas de pente contrairement au rempart est, bâti à mi-pente sur le rocher ; l'érosion a mis au jour les assises débordantes en appareil plus grossier de la fondation. C'est la nature très argileuse du sous-sol à cet endroit qui a provoqué le glissement du mur, et il ne doit sa conservation partielle qu'à sa masse et à la présence des contreforts.

A l'intérieur, le parement régulier à joints beurrés repris au fer a été préservé par le remblai (fig. 3). Contrairement à l'extérieur où il est vertical, le parement interne présente un léger fruit. Vers le haut du mur, des assises légèrement en retrait nous laissent croire que la partie en élévation commençait à ce niveau ; le sommet d'origine devait donc être proche.



Figure 3 : La Plate-Forme : vue intérieure du mur de soutènement sud après fouille.

Des trous de boulines traversent le mur de part en part. L'épaisseur, à l'arase actuelle, est de 1,90 m et de 2,30 m au niveau de la dernière rangée de trous de boulines. La fouille, dont la profondeur avait été fixée par l'emplacement des tirants en béton les plus profonds, n'a pas permis d'atteindre le bas du mur à l'intérieur, nous empêchant de vérifier si celui-ci était construit en élévation sur toute sa hauteur.

La tranchée de fondation

La partie supérieure de la tranchée de fondation, creusée dans le sol naturel, court le long du mur sur 2 à 4 m de large et 30 m de longueur environ. Vers l'extrémité est de la fouille, un rétrécissement indique qu'elle ne se prolongeait sans doute pas beaucoup plus loin. À l'ouest et à l'est, dans sa partie supérieure, le talus entaillé régulièrement lui donne un profil nettement en V. Par contre, en profondeur, le front de taille antique semble avoir été vertical.

À l'ouest, le remplissage de la tranchée a disparu suite à l'effondrement du mur, mais les observations faites sur la coupe est, indiquent la succession suivante de couches (fig. 4).

Couche 0 : humus ; terre d'apport récent.

Couche 1 : terre argileuse marron clair contenant outre quelques fragments de céramique (dont de la sigillée africaine A sans type identifiable), des fragments d'enduit peint, de la chaux et des tuiles. La présence d'éléments de destruction dans la couche montre qu'elle s'est peut-être constituée lors de travaux de réfection des bâtiments situés à proximité.

Couche 2a : sable très fin contenant peu de coquillages marins et des tessons roulés, dont des fragments de sigillée sud-gauloise (une Drag. 37 datable du dernier tiers du I^{er} s. après J.-C. ; une Drag. 29). Dans cette couche se trouvait un lit d'amphores faisant suite à celui déjà rencontré par l'entreprise.

Couche 2b : La seule différence avec la couche précédente réside dans la granulation plus grossière du sable. Ce changement correspond aussi à ce qui paraît être un second lit d'amphores dont il ne restait que quelques éléments. Il est à noter que le fond de l'amphore n° 8, une Dressel 2/4 s'intercalait entre les amphores du niveau supérieur.

En 2a et 2b, la présence de nombreux éclats de taille montre que l'apport de sable a eu lieu en même temps que la construction du mur.

Le vide sanitaire

Cet ensemble d'amphores disposées verticalement le col en bas sur deux niveaux (fig. 5 et 6), mises en place le long du mur sud, rentrent dans la catégorie des vides sanitaires telle que l'a définie et étudiée F. Laubenheimer⁵. Il ne

5. F. LAUBENHEIMER, « Les vides sanitaires et les amphores de la Porte d'Orée à Fréjus (Var) », dans *Gallia*, 1991 p. 229-256.

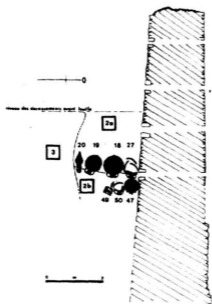


Figure 4 : Coupe stratigraphique nord-ouest/sud-est.

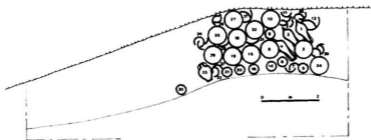


Figure 5 : Le vide sanitaire : premier lit d'amphores.

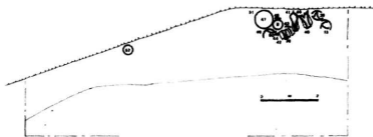


Figure 6 : Le vide sanitaire : deuxième lit d'amphores.

peut s'agir d'un simple drain, toujours selon F. Laubenheimer, car dans ce cas, les amphores sont emboîtées les unes dans les autres⁶. A la Plate-Forme, les amphores composant le vide sanitaire sont de types très différents, avec cependant pour les deux lits une majorité de Dressel 20 (22 sur 55), peut-être les mieux adaptées pour créer ce genre d'aménagement par leur forme sphérique.

Mais il faut remarquer que, si ces amphores par leur disposition et leurs types divers rentrent dans la définition du vide sanitaire, elles remplissent aussi, associées aux trous de boulins, le rôle d'un drain, en permettant l'assèchement du sable de la tranchée de fondation. Elles atténuent aussi la poussée des terres contre le mur de soutènement. La position des amphores pointe vers le haut permettait à l'eau de s'écouler et leur évitait de se remplir. Des dispositifs semblables se multiplient en Gaule dès l'époque augustéenne : par exemple à Sainte-Colombe-les-Vienne⁷, à Lyon (Quartier de la Solitude, Saint-Just, Rue de la Favorite⁸), où les amphores sont soit exclusivement des Dressel 20, soit des Dressel 20 mêlées à d'autres types, placés pointe vers le haut sur un ou plusieurs niveaux. A Rome, au Castro Pretorio, un dispositif semblable est daté du milieu du I^{er} après J.-C.⁹

A Fréjus, ce système est employé dans deux vides sanitaires à la Porte d'Orée^{9bis} datant des années 30 après J.-C., et de l'époque flavienne. Celui de la Plate-Forme ne leur ressemble ni par la structure, ni par le choix des amphores.

Les amphores

Celles portant un numéro de 1 à 37 (à l'exception de l'amphore n° 13) faisaient partie de la couche 2a ; toutes les autres, y compris la n° 13, faisaient partie de la couche 2 b.

Vingt amphores portaient soit une estampille, soit une inscription peinte, soit un graffiti, ou deux de ces marques à la fois. Elles sont étudiées à la suite de cet article par Bernard Liou.

6. Chr. GOUDINEAU, « Une fouille récente à la périphérie de Forum Julii : le chantier des Aigières », dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, avril-juin, p. 279-292 ; A. HESNARD, « Un dépôt d'amphores à La Longarina, Ostie », dans *Roman Seaborne Commerce. Memoirs of the American Academy in Rome*, XXXVI, p. 141-156.

7. *Revue épigraphique*, 1902.

8. A. BRUHL, « Circonscription de Lyon, Lyon, La Solitude », dans *Gallia*, 1964, p. 413 ; J.-F. RAYNAUD, J. LASFARGUES, A. DESBAT, « Une fouille de sauvetage à Lyon », dans *Archéologia*, 1973, p. 73-74 ; C. BECKER et alii, « Le dépôt d'amphores augustéen de la rue de la Favorite à Lyon », dans *Figlina*, 1986, p. 65-89.

9. H. DRESSEL, « Di un grande deposito di anfore rinvenuto nel nuovo quartiere del Castro Pretorio », dans *Bolletino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, 1879, p. 36-112.

9 bis. cf. note 5

TYPE	AMPHORES N°	QUANTITE	FIGURE N°
Beltran IIA ¹⁰	1 (inscript. peinte), 5 (graffite), 16, 20, 21, 26 (graffite), 40 (inscript. peinte), 41, 48 (incomplète avec inscript. peinte)	9	7, 17
Beltran IIB	3 (inscript. peinte), 4 (inscript. peinte), 43b (incomplète)	3	8, 18
Dressel 20 ¹¹	2 (inscript. peinte), 9 (graffite, inscript. peinte), 10, 13a (estampille), 13b, 15, 17, 18, 19 (graffite), 25, 27 (inscript. peinte), 28, 29 (graffite), 31, 32, 34a (estampille), 34b, 43b (incomplète), 46a (incomplète), 47 (incomplète), 49 (estampille), 51	22	9, 19
Orientale	6 (graffite)	1	10, 20
Gauloise (type indé.)	36 (incomplète), 37 (incomplète) 45 (incomplète)	3	
Gauloise 4 ¹²	7, 14, 23, 30, 33 (inscript. peinte), 46b (incomplète), 52	7	11, 21
Gauloise 5	24, 42	2	12, 22
Dressel 2/4 ¹³	8 (locale), 38 (incomplète)	2	13, 23
Ostia LIX ¹⁴	11, 12, 22, 35 (inscript. peinte) 46c (incomplète)	5	14, 24
Rhodienne ¹⁵	39 (inscript. peinte), 44 (incomplète), 50 (inscript. peinte)	3	15, 25
Dressel 21-22	46d (incomplète)	1	16

Datation du vide sanitaire

La sigillée claire A découverte dans la couche 1, qui semble appartenir aux premières productions importées dans notre région, donne comme *terminus a*

10. M. BELTRAN-LLORIS, *Las anforas romanas en Espana*, Saragosse, 1970.

11. S. MARTIN-KILCHER, *Die Römischen amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1, Die südspanischen olamphoren*, Augst, 1987.

12. F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.

13. F. LAUBENHEIMER, *op. cit.*, 1991.

14. C. PANELLA, « Anfore, Ostia III » dans *Studi Miscellanei*, 1973 ; *ibid.*, « Le anfore africane della prima, media e tarda età imperiale : tipologia e problemi », dans *Attes du Colloque sur la céramique antique, Carthage, 23-24 juin 1980*, CEDAC, Carthage, 1982.

15. C. PANELLA, *op. cit.*, 1973.

quo le dernier tiers du I^{er} siècle après J.-C. La forme de sigillée de la Graufesenque Dragendorff 37, associée à un décor très spécifique (décor A de Oswald, et personnage n° 115 d'Hermet)¹⁶, trouvée dans la couche 2, fournit une datation entre 70 et 100 après J.-C.

Dans le niveau 2a, la présence d'Ostia LIX associées à des Gauloises 4, nous incite à proposer un contexte de la fin du I^{er} siècle. Cette datation est confirmée par les Dressel 20 variante Martin-Kilcher D (avec une lèvre ayant une forte tendance à s'aplatir), attribuables aux années 70/110 de notre ère. Notons la présence d'une Gauloise 5, associée à des amphores rhodiennes (Ostia LXV) dans la couche 2b.

Il ne fait aucun doute que les amphores avaient pour rôle d'assainir le terrain. De même l'étude stratigraphique montre bien que la mise en place des deux niveaux d'amphores a dû avoir lieu pratiquement en même temps. Le caractère plus fragmenté du deuxième niveau (C2b) est peut-être dû à la pression exercée par le lit d'amphores de la couche 2a. Si nous écartons un remaniement du drain, phénomène peu plausible au vu de la stratigraphie et du type d'installation, il faut imaginer que les amphores ont été placées un peu « à la va-vite ». Plusieurs d'entre elles ont donc pu être brisées à ce moment-là. L'utilisation d'amphores de récupération dans ce genre d'aménagement est fréquent ; malgré un agencement apparemment assez disparate, on remarque une certaine organisation dans la disposition des amphores. En effet, les plus volumineuses (Dressel 20) occupent les deux rangées du milieu, les autres amphores étant placées sur le bord de la tranchée.

Aménagement de la Plate-Forme et construction du rempart

La Plate-Forme, nous l'avons vu plus haut, n'avait pas de vocation défensive, et le seul mur que l'on puisse considérer comme un rempart est le mur est (a, b, d), placé à mi-pente au-dessus d'un vallon. Cette enceinte est bâtie en petit appareil irrégulier. Une construction annexe a-t-elle marqué l'extrémité du rempart ? Cela est probable, car les murs d, e et f sont faits du même appareil et leurs parement sont imbriqués. Dans le prolongement de l'angle formé par les murs d et e un départ de mur (e') pourrait confirmer l'existence d'une construction terminale, peut-être une tour ou un bâtiment rectangulaire, orienté nord-sud.

Le rempart (d, e, e', f) est antérieur au bâtiment installé sur la Plate-Forme, ainsi que l'avaient démontré les fouilles de Paul-Albert Février. Le four de potier et les murs reconnus par lui à 3,30 m de profondeur sous le pavement des salles LVII et LX semblent avoir été construits au pied de la butte de la Plate-Forme, dans une échancreuse naturelle, avant son aménagement en *domus*. Le maté-

16. F. OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata - Samian Ware*, Margidunum, 1931/Londres, 1964 ; F. HERMET, *La Graufesenque*, Paris, 1934.

riel correspondant au four de potier, et celui de la tour B en relation avec les niveaux antérieurs ou contemporains au rempart, datent de l'époque augustéenne, sans doute entre les années 25 à 10 avant J.-C. Le matériel provenant du remblai ayant servi d'assise à la *domus* date également de l'époque augustéenne. Il faut donc imaginer une série de constructions se succédant rapidement dans le temps : existence, puis abandon du four de potier, avec érection du rempart à la même époque ou peu après, suivie des grands terrassements et de la mise en place de la *domus*. L'ambiance est exclusivement augustéenne.

Construction des murs de soutènement

Il semble qu'à l'origine, la *domus* se soit arrêtée au mur j. Ce mur rejoignait le mur de soutènement ouest (h), lui-même solidaire du mur de soutènement nord (i). Ces trois structures contemporaines de la construction de la *domus*, sont bâties en petit appareil régulier, avec une particularité commune : elles possèdent des panneaux d'*opus reticulatum*, rarement utilisé hors de l'Italie centrale (on ne retrouve ce genre d'appareil en Gaule qu'à Lyon à l'aqueduc du Giers)¹⁷. Paul-Albert Février attribuait cette utilisation du réticulé à Fréjus à des jeux de maçons : l'aspect fruste et peu régulier de ces panneaux fait penser à une tentative de mise en œuvre d'une technique étrangère à la région par un maçon novateur.

Quoi qu'il en soit, l'utilisation de cet appareil dans les premiers murs de soutènement de la *domus* ne contredit pas une datation augustéenne.

Les murs de la pièce LX et des cinq caves voûtées, construits en élévation sur plusieurs mètres à partir du sol d'origine, sont le témoignage d'un remblaiement massif. Il faut donc imaginer un agrandissement de la butte naturelle préexistante grâce à un apport important de terre dans le but de ménager la superficie nécessaire à l'établissement de la *domus*, au détriment de l'atelier de potier situé en contrebas.

On remarque deux coups de sabre dans le mur ouest, entre lesquels le parement est arraché à mi-hauteur. Aubenas y voyait le départ d'une salle voûtée parallèle au mur h ; Paul-Albert Février les liait à la présence d'une exèdre et d'un égout qu'il avait observés dans la pièce LXIII. Le lien entre tous ces éléments reste à établir. Mais cet arrachement pourrait aussi correspondre au départ d'un escalier d'accès, placé sur voûte, de la *domus*. Le mur périmétral k pourrait faire partie de cet aménagement. Signalons également que des fouilles inédites de Donnadieu à l'ouest de la Plate-Forme ont permis de retrouver une rue bordée par des constructions, probablement des boutiques. Il serait donc possible de restituer deux entrées à la Plate-Forme, une au nord et une à l'ouest.

A l'époque flavienne, de nouveaux travaux sont entrepris sur la façade sud, sans doute pour étendre et régulariser le profil de la butte déjà partiellement

17. J.-P. ADAM, *La construction romaine*, Paris, 1984.

ceinturée par les murs de la *domus*, et pour pallier les problèmes de soutènement liés au remblai massif qui avait été effectué sur la partie sud-ouest. On construit donc le mur de soutènement g avec ses contreforts, et, dans son prolongement, on rajoute une sixième et dernière salle voûtée : cette cave est d'ailleurs plus large que les autres et on distingue encore le coup de sabre indiquant son raccordement aux murs augustéens.

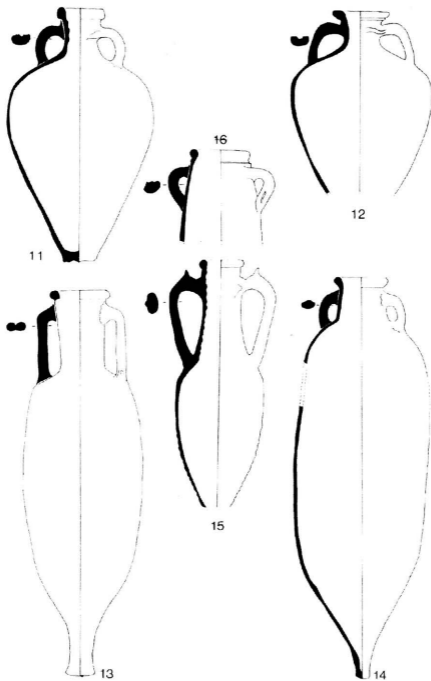
Le mur de soutènement g vient se greffer sur la construction préexistante en f : il est difficile de reconnaître exactement l'emplacement de cette jonction car il ne reste plus qu'un massif de maçonnerie très détruit en g', entre l'extrémité du rempart et le mur de soutènement.

Conclusion

Il semble donc qu'à l'époque augustéenne, l'enceinte est de la ville s'arrêtait sur la construction terminale dont on voit encore les murs (e, e', f), peut-être un bastion. Le mur sud (g), en plus de sa fonction de soutènement lié à la présence de la *domus*, a peut-être été construit comme une extension du rempart au sud de la ville, en direction du port romain, à l'époque flavienne.

La découverte inopinée du vide sanitaire derrière le mur de soutènement sud nous permet de confirmer les thèses de Paul-Albert Février, et de proposer de nouveaux éléments de réflexion pour une meilleure compréhension des différentes phases qui semblent marquer la construction du rempart dans ce quartier sud-est de la ville antique.

Isabelle BERAUD, Chérine GEBARA, Michel PASQUALINI



Figures 7 à 14 : Les types d'amphores : dessins (ved. 1/10).

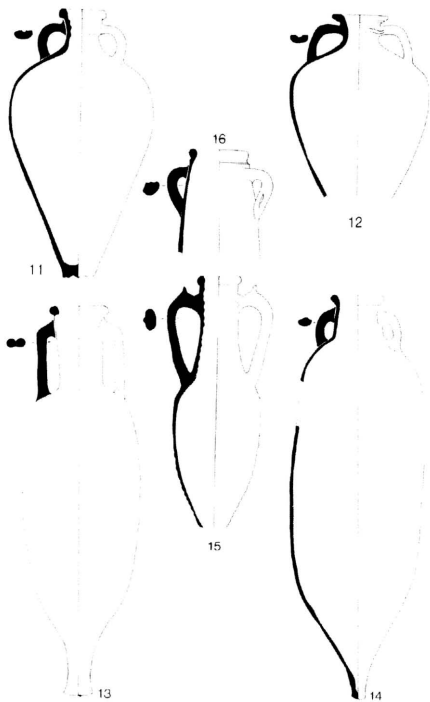




fig. 17



fig. 18



fig. 19

Figures 17 à 27 : Les types d'amphores : photographiées.

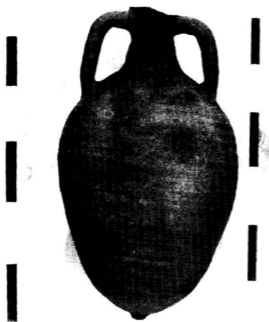


fig. 20



fig. 21

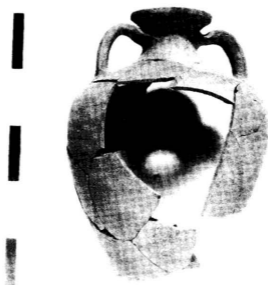


fig. 22

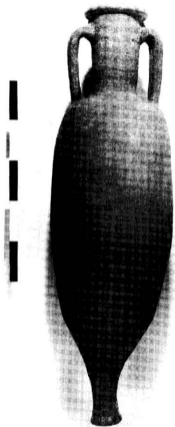


fig. 23



fig. 24



fig. 25